

COLLEGE ST-JOSEPH

Dégrés, Diplômes. Artium Magister (M.A.) J. Edgar Poirier Grande Digue, N. B. (Français et Mathématiques) Artium Baccalauréus (B.A.) Joseph Cyr Fort Kent, Me., E. U. J. Antonio Doucet Elm Tree, N. B. Harold V. Dysart Cocagne, N. B. Mathieu J. Elsliger Dalhousie, N. B. Antonio Gaudet Egmont Bay, I. P. E. Felix Morneau St Jacques, N. B. James P. Murphy St John, N. B. Litteraum Baccalauréus (B.L.) Edwin R. Binet Iles Madeleine, P. Q. J. Noé Bourgeois New Bedford, Mass., E.U. Albert Butler St John N. B. André Champagne St Prosper, P. Q. Léon Gagnon Van Buren, Me., E.U. Alexandre P. Poirier Descousse, C.B. N.E. Diplomes Commerciaux Joseph Thibodeau (distinction) Rivière Verte, N. B. Allard Robichaud Barachois, N. B. Louis Ph. Fiset Luceville, P. Q. Diplômes de Dactylographie (50 mots) Claude Albert, Wilbrod Lucas, Edwin Crowley, Albert Savard, Allard Robichaud, Aurele Banville, Simon Page. Diplômes de Sténographie (100 mots) Sténographie Anglaise Claude Albert, Louis Philippe Fiset, Adeodat Mercier, Allard Robichaud, Joseph Thibodeau. Sténographie Française Claude Gagné, Ernest Gallant, Elias LeBlanc, Normand Nadeau. Diplômes de Calligraphie (Sprott's Writing Diplomas) Raymond Allard, Poul Archambault, Lorenzo Bourgoïn, Jean Paul Dalgarde, Hilaire Landry, Antonio Morency, Charles Nadeau, Hector Pettigrew, Albert Savard.

UNE NOUVELLE CONGREGATION RELIGIEUSE

Suite de la page 1. Le costume des nouvelles religieuses se compose d'une robe de serge noire et d'un voile d'étoffe de la même couleur; le bandeau et la guimpe carrée de forme sont de toile blanche. Elles portent, en plus, une ceinture de tissu bleu à laquelle est attaché un chapelet de grains noirs et une médaille en argent de la Vierge au ciel, reproduction de l'Assomption de Murillo, laquelle médaille suspendue au cou par un cordon de laine noire. Rien ne fut plus modeste que le début de cette nouvelle oeuvre. Elle prit naissance simplement et sans bruit comme pousse par les besoins de l'heure présente. Dieu sait toujours faire surgir, en temps opportun, les merveilles de sa droite pour le bien des âmes, des familles, de la société. Depuis assez longtemps les catholiques de la ville de Campbellton désiraient ardemment construire une école libre pour soustraire leurs enfants à l'influence néfaste des écoles neutres et sans Dieu. Au prix d'énormes sacrifices ils parvinrent à jeter les bases d'une construction qui peut présenter six cents élèves. Seulement, qui viendra se charger de la direction de cette école? On fit de pressantes demandes à plusieurs communautés religieuses enseignantes, mais sans succès. Devant l'angoissante situation, après avoir réfléchi, prié, consulté l'autorité religieuse compétente, on se vit forcé de faire appel à quelques jeunes filles institutrices de bonne volonté, désireuses de se donner à Dieu en voulant travailler à leur sanctification personnelle par l'éducation de l'enfant. Plusieurs se présentèrent dont quatorze furent acceptées. Ce sont les ouvrières de la première heure. Elles vécurent toute l'année de 1922 et 1923 menant une vie strictement religieuse, divisant leur temps de leurs classes et dans les exercices de piété commune à toute maison religieuse. On peut dire qu'elles ne détournèrent pas l'espoir qu'on s'en était formé puisqu'elles firent de leurs classes un succès incontestable et de leur essai de vie religieuse une épreuve motivée suffisante pour les admettre à la vocation d'un habit religieux et à commencer les exercices réguliers du noviciat. Ce qui se fit le 15 août 1923, la fête l'Assomption de la Sainte Vierge. Le même jour, quatorze nouvelles jeunes filles, la plupart munies de certificats d'enseignement, prêtèrent l'habit du postulat et désignèrent le personnel enseignant à l'Académie de l'Assomption pour l'année scolaire 1923-24. La petite communauté se compose actuellement de vingt-six sujets. Voilà toute l'histoire de cette nouvelle fondation appelée à faire un grand bien à toute cette région du pays où le système scolaire nous le savons, bannit complètement ou relégué après les heures de classe tout enseignement religieux. Cette oeuvre qui s'impose tant au point de vue religieux qu'au point de vue français, désirée depuis longtemps dans les diocèses du Nouveau Brunswick, vient à son heure, nous n'en doutons pas, au moment où le grand Pape Pie XI demande et supplie d'enseigner plus de catéchisme, dans le monde entier, à l'église, à l'école, dans les familles. Là-bas, c'est le grain de sénevé jeté en terre fertile de la religieuse Acadie. Puisse-t-il grandir et se développer, sous le regard de Dieu et sous sa puissante protection de Marie, Reine et Patronne de l'Acadie, pour le salut temporel et éternel des vaillants descendants des martyrs de 1755. Pour toutes ces raisons de primordiale importance nous recommandons instamment cette oeuvre à la sympathie et à la générosité de tous. Une semblable tâche ne s'accomplit pas sans sacrifice de part et d'autres. N'épargnons donc ni l'aumône de nos prières ni celle de notre charité pour nous associer à l'éclosion et au développement d'une aussi louable entreprise chez nos frères acadiens. Décret établissant la Congrégation Religieuse des "Filles de Marie de l'Assomption". Nos chères filles: En 1922, M. l'abbé Arthur Melançon, curé de la paroisse de Notre Dame des Neiges de Campbellton, fonda votre pieuse association pour le besoin de son école paroissiale, l'Académie de Notre Dame de l'Assomption. Après vous avoir vues à l'oeuvre et constaté que vous pouviez rendre de bons services à l'Eglise et plus particulièrement au diocèse de Chatham. Nous avons résolu de consulter le Saint-Siège Apostolique sur l'opportunité d'organiser votre association en institut religieux. Comme vous polirez le constater par le rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieuses que Nous citons ci-après, rien ne s'oppose à cette mesure. Nous déclarons donc par le pouvoir qu'il Nous en est donné par le canon 492, s. 1, votre association désormais érigée en Congrégation Religieuse diocésaine, sous le nom de "Filles de Marie de l'Assomption" avec tous les privilèges et les obligations prescrits par le Droit Canon, et pas vos règles et constitutions. Nous prions Dieu de bénir votre oeuvre naissant, d'y faire régner les vertus des trois vœux de Religieuses, avec une dévotion particulière à la Très Sainte Vierge dans le mystère de son Association, et de mettre dans vos coeurs et dans vos âmes un grand désir de perfection religieuse pour être dès le début pour rester toujours fidèles à la vie religieuse, dont vous allez vivre désormais. Donné à Chatham, le 1er jour de mai de l'année 1924. Signé: Patrick Alexandre, Evêque de Chatham. "Le Devoir".

L'ENFANT

Suite de la page 1. ils ne peuvent donner eux-mêmes l'instruction faute de temps ou de compétence. On déplore malheureusement, même dans notre petite ville, l'apathie de certains parents en matière d'instruction. Parfois elle est causée par le prétendu besoin d'utiliser les services d'un enfant pour le travail, parfois même une sordide avarice de grossir le salaire du père par celui des enfants encoré en âge de fréquenter l'école. Quoiqu'il en soit des mesures coercitives, telles que la loi d'instruction obligatoire, il suffit de savoir que le droit naturel, la volonté de Dieu et les dictées de la conscience imposent aux pères et aux mères l'obligation sacrée d'instruire leurs enfants, de leur fournir aussi les armes nécessaires pour les luttes de la vie, les moyens indispensables de nos jours de gagner leur pain. L'AUTORITE DES PARENTS SUR LEURS ENFANTS. Le droit et le grand devoir d'instruire l'enfant présupposent dans ceux qui en sont investis, le dépôt sacré de l'autorité, et c'est de cette autorité paternelle et maternelle qu'il sera d'abord question; de là la surveillance que les parents doivent exercer, avec un oeil vigilant, et ceci partout et toujours. Il n'est pas rare d'entendre les pères et les mères nous dire avec angoisse que leurs jeunes garçons et leurs jeunes filles sont incontrôlables, qu'on ne peut en aucune manière les retenir au foyer, surtout le soir. Chose facile à comprendre puisque l'autorité a sans doute été trop douce et a manqué de fermeté. Or l'autorité sans la fermeté doit tôt ou tard échouer. Pourquoi voit-on de tout jeunes enfants fréquenter les théâtres de vues animées? Pourquoi les voit-on seuls le soir, à vagabonder par toutes les rues tandis qu'ils devraient être sous la surveillance de leurs parents? Pourquoi voit-on de ces jeunes gens, de ces jeunes filles, fréquenter les salles de danses contre la défense et les protestations de leurs parents? C'est que l'autorité des parents ne s'est pas fait sentir, ou plutôt qu'elle a été trop flexible. On a accordé aux enfants des libertés qui s'alliaient mal avec l'autorité, et peu à peu on s'est laissé influencer par les supplications de la grande fille; on a consenti à laisser affaiblir l'autorité, à en diminuer l'effet par des demi-concessions, des dispenses non-justifiées des réfractements humiliants. Il faut que l'enfant comprenne dès le commencement qu'il n'y a qu'une voie à suivre pour arriver à son bonheur présent et futur, celle de la soumission et de l'obéissance à la volonté sage et raisonnée du chef de la maison. "Des aveux terribles faits par des hommes arrivés au bord de l'abîme et du vice sont la preuve que la mollesse des parents prépare les recrues du bagne, les malheureuses victimes du dés honneur. Un Souverain, un Roi, un empereur ou un président de république peut déposer le sceptre et la couronne, le mandat officiel qu'il a reçu de Dieu par l'intermédiaire de la société qui l'a élu, mais jamais un père et une mère n'auront la liberté de renoncer à l'exercice de leur autorité, dans le petit royaume de la famille. Que les parents se convainquent donc, une fois pour toutes, qu'une abdication équivalant à une dégradation à une renonciation morale. C'est en exerçant cette autorité sacrée que la mère verra ses beaux rêves se réaliser: C'est en surveillant ses enfants qu'elle pourra s'assurer de leur bonheur futur. C'est en gardant un oeil vigilant sur la conduite de ses enfants qu'elle pourra les conduire dans la droite voie et les diriger vers la réalisation de l'idéal que chacun aura cheri dans son coeur. Voilà la mission d'un père et d'une mère qui portera des fruits abondants, qui seule peut conduire au vrai bonheur.

UNE NOCE

(Suite de la page 3) taient de rigueur dans les fréquentations et le galant qui s'en fut bénévolement venu sur ses deux pattes comme de nos jours, eût été fort mal prisé. Il avait soin de ménager sa bête dans la campagne où personne ne le voyait afin de ne pas manquer l'effet attendu. Dès qu'il arrivait dans le village, il lançait son poulailler à toute allure au risque de se casser le cou et de rompre celui de ses autres, afin que dans le canton on contât la présence du cheval et du maître, et qu'on sût qu'il allait en tournée de conquête. Dès qu'il arrivait en vue du logis marqué il enlevait le cheval à coups de fouet neuf et arrivait comme un ouragan chez le beau-père, tout en exécutant de savants virages qu'il croyait propres à éveiller l'admiration. On détaillait tout en parlant du tempêt le garçon de la maison pour déployer le faste du logis, donnait au cheval une fanambulesque portion d'avoine en un montage de foïn qu'il allait ensuite enlever en cachette pour raison de saine économie, ce qui faisait une épargne appréciable alors que le nombre des galants se chiffrait à la demi-douzaine. Personne ne s'en fâchait d'ailleurs et le prétendant se contentait de s'étonner que le cheval eût si grand appétit. Le cérémonial de la veillée était fort compliqué. On employait un langage compliqué qui galimatias savoureux où les verbes et les adjectifs s'ajustaient au grand détriment du bon sens de la clarté. Le galant déployait surtout son savoir-faire, lorsque la fille offrait des croquignoles ou quelques friandises. Durant dix bonnes minutes chacun s'ingéniait à offrir et à ne pas accepter, jusqu'à ce que vaincu le prince charmant acceptât la pomme ou le beigne offert. Lorsque passait la seconde tournée, c'était une toute autre affaire, car il ne fallait pas passer pour gourmand et la fille tenait de son côté à bien traiter ses visiteurs. On parlait ensuite du temps, de la récolte, des animaux, des hommes, du curé, de la maîtresse d'école. "Le Devoir".

LES FRAIS D'EXPLOITATION DE NOS CHEMINS DE FER

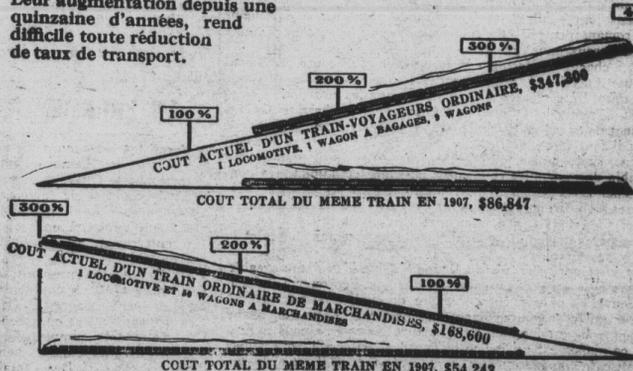


Table with 4 columns: Item, 1907, 1924, and % Increase. Rows include: Locomotive de fret, Locomotive de train-voyeurs, Locomotive de cours, Wagons à voyageurs, Wagon à bagages, Wagon à marchandises, 3,000 crémotés, 100 lbs., 50 lbs., Barres pour coubes, Bonbons, Fiches, Plaques pour dormants, Amers pour rails, Balais, Main-d'oeuvre, Total, and Augmentation.



Pourquoi ne pas posséder un FORD. Voyez nos Prix: 5 Pass. SEDAN (Tudor) f.a.b. Edmundston \$880.00 COUPE f.a.b. Edmundston \$780.00 TOURING f.a.b. Edmundston \$620.00 Adressez-vous à A.-J. Violette St-Léonard, N. B. A.-E. Ouellet Edmundston, N. B.



Chevaux!!

C'est avec un SOIN JUDICIEUX que nous faisons le choix des chevaux que nous vous offrons en vente. SI VOUS DESIREZ ACHETER UN CHEVAL VENEZ VOIR CEUX QUE NOUS AVONS DANS NOS ECURIES. Une paire de PERCHERONS noire pesant 2900 lbs. Une JUMENT bai, pesant 1350 lbs. Une JUMENT grise, pesant 1350 lbs. Une JUMENT brune, pesant 1300 lbs. Un cheval bai, pesant 1325 lbs. Un cheval noir, pesant 1400 lbs. Tous ces chevaux sont JEUNES, SAINS et bien ACCLIMATES. J. W. HALL Edmundston, N. B.

Vertical advertisements on the right margin including 'Peu C...', 'Nou...', 'CRAIGH...', 'Agents', 'McL...', 'Le seul H...', 'Toutes', 'Chamb...', 'Chamb...', '240, rue St-J...', 'Compéance', 'Efficacité', 'ORANG', 'A notre...', 'teur à jus d', 'vir une VR', 'Lemonade', 'fruits frais', 'P. & B.', 'GINGER B.', 'ST...', 'LES PH...', 'EDMUN...', 'Notre devise', 'Les meilleures drog...'.